

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne puis malheureusement pas donner d'explications au député à ce sujet et je n'ai pas pu parler au ministre du Travail ce matin.

* * *

RADIO-CANADA

LE PERSONNEL POUR LE REPORTAGE DE LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Ma question s'adresse au secrétaire d'État en sa qualité de responsable de Radio-Canada. Alors que nos dirigeants demandent aux Canadiens de s'imposer des restrictions, le secrétaire d'État peut-il demander au nouveau vice-président exécutif de Radio-Canada, qui est censé avoir de l'expérience en matière de contrôle des coûts, pourquoi Radio-Canada juge nécessaire d'envoyer d'autres personnes à la conférence du Commonwealth, à la Jamaïque, outre celles qui font partie de la délégation du premier ministre?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je vais vérifier, mais je suppose que c'est parce que Radio-Canada et beaucoup de Canadiens accordent une grande importance au Commonwealth.

M. Nowlan: Il paraît que la CTV assurera le reportage de cette importante conférence avec un caméraman et un journaliste; un reporter bilingue et des adjoints unilingues ne pourraient-ils pas faire l'affaire? Dans la négative, a-t-on consulté Keith Spicer?

* * *

LA SANTÉ

LES RECHERCHES AUX É.-U. SUR LA REPRODUCTION DE VIRUS BACTÉRIENS—LA PROXIMITÉ POSSIBLE DE LA FRONTIÈRE CANADIENNE

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre est-il au courant de recherches effectuées actuellement aux États-Unis qui entraînent la reproduction de virus bactériens?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui, monsieur l'Orateur.

M. Darling: Le ministre peut-il nous assurer que ces recherches ne sont pas effectuées près de la frontière canadienne, à la frontière même ou encore à l'intérieur du territoire canadien par des sociétés canadiennes ou américaines?

[Français]

M. Lalonde: Monsieur le président, je ne suis pas en mesure de contrôler la recherche qui se fait aux États-Unis, même si elle se fait près des frontières canadiennes.

Questions orales

[Traduction]

LES LANGUES OFFICIELLES

LA TENUE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Arnold Malone (Battle River): Je voudrais demander au premier ministre si le gouvernement juge acceptable que le rapport annuel du commissaire aux langues officielles ait un ton si désinvolte que cet important programme du gouvernement paraît obscur et qu'il est difficile d'en faire l'analyse et la critique.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je pourrais poser la même question au député. Il se rend compte, certes, que le commissaire aux langues officielles a été nommé par le Parlement en vertu d'une mesure législative et qu'il n'est pas directement comptable au gouvernement.

M. Malone: Dans la mesure où il importe que les parlementaires puissent analyser soigneusement ces questions, le premier ministre songe-t-il à enjoindre aux fonctionnaires de ministères de rédiger leurs rapports annuels de façon qu'on puisse les analyser convenablement?

M. Trudeau: Je dois dire que M. Spicer n'est pas rattaché à un ministère. Il est un haut fonctionnaire du Parlement, non du gouvernement. Personnellement, je ne suis pas tout à fait d'accord avec les opinions que le député vient d'exprimer. Je crois pouvoir analyser le rapport de M. Spicer plus facilement que le député.

* * *

[Français]

LA CONSTITUTION CANADIENNE

LES CONDITIONS POSÉES PAR LE QUÉBEC POUR LE RAPATRIEMENT

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Il y a une dizaine de jours, le premier ministre du Québec déclarait à Nicolet qu'il était disposé à rouvrir le dossier sur la révision constitutionnelle. Il a indiqué que le Québec, avant de consentir au rapatriement de la Constitution, voudra s'assurer que la formule d'amendement soit conçue de telle sorte que cette province obtienne un statut particulier. Étant donné les circonstances, est-ce que le premier ministre est en mesure de dire à son tour s'il est favorable à la réouverture de ce dossier, compte tenu de la condition qu'a posée le premier ministre du Québec?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, le député a été assez bon de m'envoyer la coupure du journal qu'il cite. Je n'ai pas eu le temps de vérifier. Je n'ai pas parlé à M. Bourassa dernièrement pour savoir si, effectivement, le journal répétait textuellement ses paroles. Je me permets d'ajouter que j'en doute fort.